



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-sixième session
Rome, 13-15 septembre 2022

Ordre du jour

Cote du document: EB 2022/136/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 13 septembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis

Secrétaire du FIDA

courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres

courriel: igmr@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – Session hybride

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-sixième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 13 au jeudi 15 septembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque membre et membre suppléant ou suppléante du Conseil d'administration sera invité à participer en personne. Cette personne peut changer en cours de session et même en cours de journée. Les autres représentantes et représentants pourront suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. Toutes les mesures de prévention de la COVID-19 seront appliquées. Les représentantes et représentants des États Membres ne siégeant pas au Conseil peuvent suivre les délibérations en qualité d'observateurs sans droit de parole depuis la salle d'écoute en ligne.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information;

Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)
4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Points présentés pour information (section IV)
5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ladite demande doit alors être communiquée par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session
6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/136/R.1) [A]

3. Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale (EB 2022/136/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

a) Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2022/136/R.3) [E]

b) Politiques et stratégies

i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement (EB 2022/135/R.5) [I]

ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) (EB 2022/136/R.5) [A]

5. Évaluation [E]

a) Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA (EC 2022/136/R.6 + Add.1)

b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (EB 2022/136/R.7 + Add.1)

c) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 (EC 2022/136/R.8 + Add.1)

6. Questions opérationnelles [E]

a) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/136/R.9)

b) Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique (EB 2022/136/R.39) [A]

7. Questions financières

a) Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12 (EB 2022/136/R.10) [E]

b) Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement (EB 2022/136/R.11) [A]

8. Gouvernance [A]

a) Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/136/R.12)

b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2024 (EB 2022/136/R.13)

- c) Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et date de la visite en Ouganda (EB 2022/136/R.14)
- d) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2022/136/R.15)

9. Questions diverses

- a) Informations actualisées sur les activités liées à la passation de fonctions au Bureau de la Présidence **[I]**

II. Points pour examen en ligne

Les représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 septembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2022/136/R.16)
- b) Politiques et stratégies
 - i) Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs - Examen à mi-parcours (EB 2022/136/R.17)

11. Évaluation [E]

- a) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (EB 2022/136/R.18 + Add.1 + Add.2)
- b) Évaluations des stratégies et programmes de pays
 - i) Cambodge (EB 2022/136/R.19)
 - ii) Malawi (EB 2022/136/R.20)

12. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/136/R.21 + Add.1)
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Bangladesh (EB 2022/136/R.22)
 - b. Cambodge (EB 2022/136/ R.23 + Add.1)
 - ii) Afrique orientale et australe
 - a. Malawi (EB 2022/136/ R.24 + Add.1)

13. Questions financières [E]

- a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres – décembre 2021 (AC 2022/136/R.25)

14. Rapport de situation [E]

- a) Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (EB 2022/136/R.26)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat (igmr@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici le vendredi 30 septembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

15. Questions institutionnelles [A]

- a) Procédure de règlement des plaintes en non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (EB 2022/136/R.27)

16. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - i) Amérique latine et Caraïbes
 - a. Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí (EB 2022/136/R.28)

17. Opérations non souveraines dans le secteur privé [A]

- a) AMK Microfinance - Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance au Cambodge (EB 2022/136/R.29)

18. Questions financières [A]

- a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (**Confidentiel**) (EB 2022/136/R.30)

19. Gouvernance [A]

- a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs (EB 2022/136/R.31)

20. Questions diverses [A]

- a) Mémorandum d'accord entre la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Fonds international de développement agricole (EB 2022/136/R.32)

IV. Points présentés pour information¹

21. Rapports de situation [I]

- a) Rapport de situation sur l'exécution par le FIDA des engagements relatifs au Sommet sur les systèmes alimentaires (EB 2022/136/R.33)

22. Rapports des organes subsidiaires [I]

- a) Procès-verbal de la cent dix-septième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/136/R.34)
- b) Procès-verbal de la cent dix-huitième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/136/R.35)
- c) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixantième-cinquième réunion (EB 2022/136/R.36)
- d) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixantième réunion (EB 2022/136/R.37)

V. Autres documents soumis pour information

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, à la [présente adresse](#).

¹ Conformément au principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), des informations actualisées concernant la situation en matière d'arriérés et l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources seront mises en ligne sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, ces informations pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.

Ordre du jour

Annotations

I. Points pour examen en session

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale [E]

La direction entend informer le Conseil de la participation du FIDA à plusieurs initiatives mondiales de riposte à la crise, destinées à préserver la sécurité alimentaire et à renforcer la résilience. Elle mettra l'accent sur l'action menée par le FIDA dans différentes enceintes pour faire en sorte que les initiatives concernées soient porteuses de complémentarités, efficaces sur le terrain et adaptées aux besoins des pays. Elle entend aussi rendre compte au Conseil de la mise en œuvre de l'Initiative de riposte à la crise.

4. Questions institutionnelles

a) Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]

Le document vise à présenter au Comité un aperçu général des principaux éléments du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2023. Il renferme également des informations sur les perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme du FIDA pour 2024-2025. On y trouvera en outre un aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et du plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

b) Politiques et stratégies

i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement [I]

La direction entend présenter dans les grandes lignes la stratégie, adoptée au Conseil d'avril par correspondance.

ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé [A]

Le document, révisé à la lumière des réactions des membres du Conseil à la cent trente-cinquième session en avril, définit la politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines (ONS) dans le secteur privé et son champ d'application. Il précise quelles informations seront systématiquement communiquées sur les différents projets d'ONS avant et après leur approbation, comme la description des projets et les informations environnementales et sociales conformément aux PESEC.

5. Évaluation

a) Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA [E]

À l'occasion de son vingtième anniversaire, le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) a été rebaptisé « Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA » pour tenir compte du renouvellement de son contenu et de l'élargissement des questions abordées. Le rapport vise à :

- i) présenter aux organes directeurs du FIDA un état des lieux plus complet des activités d'évaluation menées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris des évaluations qui ne sont pas abordées dans le cadre du Comité de l'évaluation; ii) favoriser l'apprentissage en exposant des constatations et des enseignements tirés des évaluations. La réponse de la direction du FIDA à ce document figure dans l'additif correspondant, également soumis à l'attention du Comité.

b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]

Le Rapport 2022 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) renferme une analyse de la performance du Fonds à l'aune des indicateurs et des cibles définis dans le Cadre de gestion des résultats pour la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Il rend compte des réalisations accomplies en 2021 et met en exergue les effets transformateurs de l'action menée par le FIDA tout au long du cycle de FIDA11 (2019-2021). Le RIDE est élaboré par la direction du FIDA; les observations formulées par IOE concernant ce rapport, soumises aux membres du Comité pour examen, figurent dans l'additif correspondant.

c) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 [E]

Le rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 expose l'impact produit grâce aux projets d'investissement du FIDA clôturés au cours du cycle de FIDA11 (2019-2021). Il renferme des informations concernant la contribution à l'efficacité du développement, sur la base d'un échantillon de 24 projets (correspondant à 25% des opérations clôturées au cours de FIDA11). Il décrit la démarche adoptée pour évaluer l'impact, compiler les impacts des projets et en tirer les conclusions pour le portefeuille de l'institution. Les principaux enseignements tirés de cet examen serviront à éclairer la conception et l'exécution de futurs projets ainsi que la concertation sur les politiques. Le rapport explique également les mesures prises en réponse aux observations reçues sur le rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre FIDA10 concernant l'approche méthodologique et l'analyse de sensibilité.

6. Questions opérationnelles

a) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]

Le rapport résume les délibérations du Conseil sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé dont l'examen est prévu à la cent trente-sixième session.

b) Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique [A]

La direction entend demander au Conseil d'administration d'approuver l'allocation de 2 millions d'USD issus de l'enveloppe de dons du FIDA au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie, à titre de fonds d'amorçage pour une initiative stratégique prévue,

l'objectif étant d'attirer des financements additionnels de la part des bailleurs de fonds intéressés.

7. Questions financières

a) Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12 [E]

Conformément au document consacré aux ressources disponibles pour engagement, approuvé à la cent trente-quatrième session du Conseil d'administration, la première réévaluation des ressources disponibles, qui permettra de s'assurer du caractère soutenable du programme de prêts et dons pour FIDA12, sera soumise à l'attention du Conseil.

b) Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement [A]

La direction entend demander au Conseil d'administration d'approuver une proposition tendant à conclure un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement.

8. Gouvernance [A]

a) Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA

Aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil des gouverneurs, afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes. Le document, destiné à permettre l'examen en temps voulu des ressources disponibles avant le terme de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), comportera un projet de résolution relatif à la Consultation sur FIDA13 et sur le choix de la présidence de la Consultation, pour examen par le Conseil. Le projet de résolution sera ensuite soumis au Conseil des gouverneurs en février 2023, avec les recommandations du Conseil d'administration, pour examen et adoption.

b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024

Le document contient les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024.

c) Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et date de la visite en Ouganda

On trouvera dans le document deux recommandations soumises au Conseil d'administration pour approbation:

- i) les lieux de visite de pays pour la période allant de 2024 à 2026 et
- ii) les dates de la visite de pays du Conseil d'administration du FIDA en 2023 en Ouganda.

d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

Le document contiendra des informations sur l'élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA.

9. Questions diverses

a) Informations actualisées sur les activités liées à la passation de fonctions au Bureau de la Présidence [I]

II. Points pour examen en ligne

Les représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 septembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne. Un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Questions institutionnelles [E]

- a) [Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles Plan d'action pour la période 2022-2023](#)

Des informations actualisées, assorties d'un plan d'action pour la période 2022-2023, seront communiquées au Conseil d'administration au sujet de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

- b) [Politiques et stratégies](#)

- i) [Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs - Examen à mi-parcours](#)

L'examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs a pour but d'en apprécier l'efficacité et l'adéquation à la situation actuelle et à son évolution future. On y trouvera des orientations visant à optimiser les efforts d'organisation des connaissances pendant les trois dernières années d'application de la stratégie, ainsi qu'un plan d'action sur la gestion des savoirs pour 2022-2025.

11. Évaluation [E]

- a) [Rapport 2022 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction \(PRISMA\)](#)

Le Rapport PRISMA 2022 passe en revue les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations formulées par IOE, sur la base des évaluations menées en 2020 et 2021. Le PRISMA est élaboré par la direction du FIDA. Comme l'exige la Politique de l'évaluation au FIDA, le Conseil est également invité à examiner les observations d'IOE concernant ce document, lesquelles figurent dans l'additif correspondant.

- b) [Évaluations des stratégies et programmes de pays](#)

- i) [Cambodge](#)

- ii) [Malawi](#)

12. Questions opérationnelles [E]

- a) [Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19](#)

Le rapport rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, notamment sur les

financements approuvés et prévus, et fait le point sur d'autres aspects de la riposte du FIDA à la COVID-19.

b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)

i) Asie et Pacifique

a. Bangladesh

b. Cambodge

ii) Afrique orientale et australe

a. Malawi

13. Questions financières [E]

a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres – décembre 2021

En application de la politique concernée, la direction présentera le Rapport sur l'adéquation des fonds propres, portant sur la période achevée en décembre 2021.

14. Rapports de situation [E]

a) Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Le document fait le point sur la coopération FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Si un représentant ou une représentante au Conseil d'administration en fait la demande, ces points peuvent être inscrits à l'ordre du jour afin d'être discutés en séance. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat (igmr@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici le 30 septembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront rapidement communiqués au Conseil d'administration.

15. Questions institutionnelles [A]

- a) Ce document expose la procédure améliorée de règlement des plaintes en cas d'allégation de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA

Ce document expose la procédure améliorée de règlement des plaintes en non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA. Il décrit le mécanisme indépendant d'établissement des responsabilités mis en place au FIDA, en vertu duquel les particuliers et les communautés peuvent s'adresser directement au Fonds pour déposer une plainte s'ils estiment qu'un projet ou un programme financé par l'institution contrevient aux PESEC et leur porte ou risque de leur porter préjudice.

16. Questions opérationnelles [A]

- a) Propositions de projet/programme et don soumises à l'intention du Conseil d'administration

i) Amérique latine et Caraïbes

- a. Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí (EB 2022/136/R.28)

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 6 ans

Coût total du projet: 160,5 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 18,0 millions d'USD

Cofinanceurs:

Banque interaméricaine de développement (BID): 100,0 millions d'USD

État: 29,5 millions d'USD

Bénéficiaires: 13,0 millions d'USD

L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

17. Opérations non souveraines dans le secteur privé [A]

- a) AMK Microfinance - Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance au Cambodge

On trouvera dans le document une proposition de financement par le FIDA de l'élargissement des activités de microfinance d'AMK dans les filières favorables aux pauvres.

18. Questions financières [A]

a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (**Confidentiel**)

Comme suite à l'approbation de la création du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA, la direction entend présenter dans ce document de nouveaux investisseurs et d'autres opérations de placement privé, aux fins d'approbation par le Conseil d'administration. Ces investisseurs et ces opérations sont conformes aux cinq piliers de la stratégie d'emprunt établie par le Fonds dans le Cadre d'emprunt intégré. Le Fonds exécutera ces opérations au moment où les conditions du marché seront le plus favorables en vue de mobiliser des financements pour FIDA12, lesquels seront accessibles par l'intermédiaire du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE).

19. Gouvernance [A]

a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs

Un projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs sera présenté au Conseil pour approbation.

20. Questions diverses [A]

a) Mémoire d'accord entre la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Fonds international de développement agricole

Le document présente une demande visant à autoriser le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord entre le FIDA et la BCIE.